



PRÉFET DU LOIRET

VOUS VENEZ DE CRÉER / MODIFIER VOTRE ASSOCIATION

Tout au long de la vie de votre association, des services existent pour vous accompagner. N'hésitez pas à les contacter pour toutes les questions que vous pouvez vous poser sur la vie associative.

PÔLE UNIQUE

Le **pôle unique des associations** est un service de l'Etat, installé au sein de la direction départementale déléguée de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DDDJSCS).

Vous y trouverez des informations et des conseils, ou vous serez orientés vers un interlocuteur adapté.

Accueil physique du lundi au jeudi de 9h à 12h. Ou sur rendez-vous et par téléphone.

Adresse : Cité administrative Coligny (131 rue du faubourg Bannier, à Orléans – bât. C1)

Contact : 02.38.42.42.09 ou 10 / ddcs-associations@loiret.gouv.fr

CRIB

Les **Centres de Ressources et d'Information des Bénévoles** ont pour missions d'**accueillir**, d'**informer**, de **conseiller** et d'**orienter** les bénévoles selon leurs besoins ; ils les accompagnent de façon personnalisée ou par l'intermédiaire de formations collectives. Leurs services sont gratuits.

Dans le Loiret, **3 associations sont labellisées CRIB** :

- Le **Comité Départemental Olympique et Sportif** (crib-cdosloiret@orange.fr), pour les associations sportives ;
- La **Ligue de l'enseignement** (crib-fol45@orange.fr), pour les associations hors champ sportif ;
- **Profession Sport Loiret** (crib45@profession-sport-loisirs.fr), pour les questions liées à l'emploi.

MAIA

D'autres interlocuteurs, réunis au sein de la Mission d'Accueil et d'Information des Associations, peuvent vous informer ou vous conseiller (services fiscaux, INSEE, etc.)

Vous trouverez leur liste sur le site internet de la Préfecture du Loiret (www.loiret.gouv.fr), dans l'onglet « Politiques publiques », à la rubrique « Vie associative ».

COUPON-REPONSE MAIL

INSCRIPTION À LA NEWSLETTER

Pour recevoir des informations de la part du **Pôle Unique des Associations** (actualités en lien avec la vie associative, programme des formations de bénévoles, appels à projets, etc.).

Ecrivez à ddcs-associations@loiret.gouv.fr

En précisant :

- le nom de l'association
- son n° RNA (figurant sur le récépissé)
- une adresse mail de correspondance (de préférence celle de l'association plutôt que celle d'un des membres du bureau)

Cette adresse ne sera pas transmise à des tiers.